

LE TEMPS MACHINE
Organise sa Foire aux Disques (Vinyles, Cd's...)

LE DIMANCHE 2 MARS 2025
AU TEMPS MACHINE
(37300 Joué les Tours)

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 14/02/25

LE TEMPS
MACHINE
Parvis Miles Davis
37300 Joué-lès-
Tours



Particuliers

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Email :

Style musical :

Produits proposés :

Pièce d'identité : Carte d'identité Passeport

N° : Lieu : Date :

Ces pièces justificatives seront à présenter dès votre arrivée et avant l'installation de votre stand.

Professionnels

artisan auto-entrepreneur société association

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Style musical :

Produits proposés :

Représentant

Nom : Prénom : Qualité:

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Email :

Justificatif : N° d'immatriculation RCS Référence CFE

N° :

Ces pièces justificatives seront à présenter dès votre arrivée et avant l'installation de votre stand.

POUR TOUTE INFO:
accompagnement@letempsmachine.com

LE TEMPS MACHINE «Le Temps d'un Disque»

Loue.....mètres (6 mètres maximum) au prix de **24€ le mètre lineaire**
de table (profondeur 0,70m). **Soit un montant total de€.**

Il n'est pas possible de fractionner les tables, ni d'étendre l'espace alloué (ajout de tables, planches, etc.)

Accompagnant(s):

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Le Temps Machine met à disposition des grilles d'affichage. Nous ne garantissons pas que chaque exposant aura une grille sur son stand.



REGLEMENT A L'ORDRE DU TEMPS MACHINE ET A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE INSCRIPTION.

Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION (dans la limite des emplacements disponibles) : 14 FEVRIER 25

Aucune réservation ne sera faite par mail ou téléphone. Les inscriptions sont prises en considération par ordre d'arrivée.

ATTENTION :

- Les organisateurs rappellent aux exposants que la vente de disques dits pirates et de produits contrefaits est strictement interdite en France. Tout contrevenant s'expose à des sanctions pénales et administratives. Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux conséquences pénales, administratives et financières auxquelles s'exposent les contrevenants, y compris la saisie des disques et produits contrefaits dans l'enceinte du Temps Machine.
- Seules les inscriptions dûment complétées et accompagnées du règlement seront prises en compte.
Les inscriptions sont prises en considération par ordre d'arrivée.
- Aucun remboursement ne sera possible après le 14/02/25, sauf en cas d'annulation de l'événement.
- Si le nombre d'emplacements disponibles a été atteint avant réception de votre inscription, vous pourrez souhaiter ou non, être inscrit sur une liste subsidiaire d'exposants (dans le cas où d'autres exposants annuleraient leur venue). Votre chèque vous sera restitué si aucun emplacement ne peut vous être attribué.
- Les stands devront impérativement restés ouverts au public jusqu'à 18 heures. Installation des stands le Dimanche 02 mars 2025, de 8h00 à 9h00.

Fait à le.....

Signature et cachet de l'exposant qui s'engage à respecter les conditions nommées ci-dessus, précédé de la mention «lu et approuvé».